



- conseil d'administration du 27 novembre 2012 -

RESOLUTION CA n°28-2012

- CONTROLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER - CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET PLAN D'ACTION

L'article 47-2 de la constitution dispose que "*les comptes des administrations publiques sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière*". Les établissements publics nationaux, comme le Parc National des Pyrénées, sont soumis aux dispositions du règlement général sur la comptabilité publique. Ils sont des organismes publics qui doivent répondre à cet objectif de qualité comptable.

Pour ce faire, le contrôle interne comptable et financier constitue le levier majeur pour atteindre l'objectif de qualité des comptes, en tant que démarche de maîtrise des risques comptables.

Le cadre de référence de la maîtrise des risques financiers et comptables des établissements publics nationaux prévoit que chaque établissement public réalise une cartographie des risques et un plan d'action.

L'objet de cette démarche est doter l'établissement d'un pilotage au titre du contrôle interne comptable et financier. Il s'agit de :

- valoriser les acquis en matière de gestion comptable et financière,
- garantir la démarche sur la durée,
- ancrer l'engagement de l'établissement public dans sa volonté de fiabiliser et de sécuriser ses pratiques comptables,
- maîtriser les risques des processus clefs en adaptant les exigences et contrôles aux enjeux et aux risques mais également au contexte de l'établissement.

Le Parc National des Pyrénées a élaboré, en relation entre l'ordonnateur et le comptable, une cartographie des risques et en conséquence et un plan d'action comptable.

Le Conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

approuve, conformément au document annexé, la cartographie des risques et le plan d'action du contrôle interne et financier du Parc National des Pyrénées.

.../...

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Parc National des Pyrénées conformément aux dispositions du décret no 2009-377 du 3 avril 2009 relatif aux parcs nationaux (*NOR : DEVN0826323D*).

Fait à Tarbes, le 27 novembre 2012.

Le Président,

André BERDOU



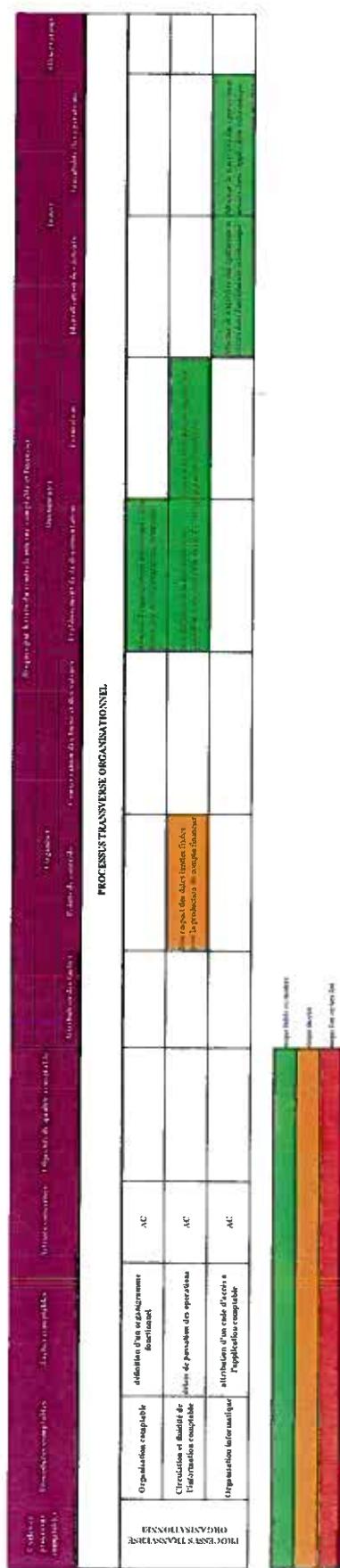
Le Directeur,

Gilles PHRON



CARTOGRAPHIE DES RISQUES & PLAN D'ACTIONS
BUDGET & COMPTABILITE DU PARC NATIONAL DES PYRENEES





Opération	Description opérationnelle	Résultat obtenu	Taux d'incidence		Taux de gravité		Taux de gravité et de probabilité		Impact potentiel	Théorie de la sécurité	Théorie de l'information	Théorie de l'exploitation
			Risque	Prob.	Risque	Prob.	Risque	Prob.				
F - CYCLE IMMORALISATIONS ET STOCKS												
Réception et déstockage des biens immobiliers	génération et qualification	OrdeAC	Risque	Prob.	Risque	Prob.	Risque	Prob.	Sous-tension et/ou défaillance technique	CA 14.2011	Information	Opérations
Retour des biens	réception et transfert à l'exploitant ou à l'agent	OrdeAC	réinitialisation au bon état									
l'entretien		OrdeAC	Tardif									
Sortie des biens	Sortie et mise à jour de l'agent	OrdeAC	réinitialisation au bon état									
l'entretien		OrdeAC	Impression									
Retour des biens	Retour des biens et mise à jour de l'agent	OrdeAC	Tardif									
Sortie des biens	Sortie et mise à jour de l'agent	OrdeAC	réinitialisation au bon état									
l'entretien		OrdeAC	Impression									
Retour des biens	Retour des biens et transfert à l'exploitant	OrdeAC	Tardif									
Sortie des biens	Sortie et mise à jour de l'agent	OrdeAC	réinitialisation au bon état									
l'entretien		OrdeAC	Impression									
Retour des biens	Retour des biens et transfert à l'exploitant	OrdeAC	Tardif									
Sortie des biens	Sortie et mise à jour de l'agent	OrdeAC	réinitialisation au bon état									
l'entretien		OrdeAC	Impression									
Retour des biens	Retour des biens et transfert à l'exploitant	OrdeAC	Tardif									
Sortie des biens	Ville	AC	Risque	Prob.	Risque	Prob.	Risque	Prob.	Sortie de l'agent	CA 14.2011	Information	Opérations
l'entretien		OrdeAC	réinitialisation et compatibilité au niveau technique									
Total		0.983										
Total		5.690.401										



L'ordre et les procédures de gestion des risques		L'ordre et les procédures de gestion des risques		L'ordre et les procédures de gestion des risques		L'ordre et les procédures de gestion des risques		L'ordre et les procédures de gestion des risques		L'ordre et les procédures de gestion des risques	
L'ordre et les procédures de gestion des risques		L'ordre et les procédures de gestion des risques		L'ordre et les procédures de gestion des risques		L'ordre et les procédures de gestion des risques		L'ordre et les procédures de gestion des risques		L'ordre et les procédures de gestion des risques	
H- CYCLE ENGAGEMENTS ET PROVISIONS											
Prise en compte de la réglementation	Ordre/C	Conformité	Ordre/C	Réalité et totalité		Absence de recensement des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration	
Établissement des engagements	Ordre/C	Conformité	Ordre/C	Réalité et totalité		Absence de recensement des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration	
Établissement des provisions	Ordre/C	Conformité	Ordre/C	Réalité		Absence de recensement des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration	
Établissement des prévisions	Ordre/C	Intégralité complète	Ordre/C	Réalité		Absence de recensement des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration	
Établissement des provisions	Ordre/C	Intégralité complète	Ordre/C	Réalité		Absence de recensement des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration	
Rapport des prévisions	Ordre/C	Intégralité complète	Ordre/C	Réalité		Absence de recensement des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration		Prise en compte des risques dans le cadre de leur amélioration	





Catégorisation des risques - 2013 - Parc National des Pyrénées

Catégorie de risque et sous-catégorie	Préoccupations et préoccupations associées	Sous-préoccupations et sous-préoccupations associées	Impact		Risque	Lieu et date de l'évaluation
			Impact négatif	Impact positif		
Risques liés à la gestion et au fonctionnement						
Prise en charge	Prise en charge	Prise en charge	Nécessité de mettre en place une équipe de gestion et d'accompagnement	Prise en charge	Prise en charge	Prise en charge
Reception de la notification	Reception	Ordre	Établissement à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive D'un Comptable ou d'un auditeur	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge
Enregistrement	Enregistrement	AC	Enregistrement et mise en œuvre	Prise de poste prédictive à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge
Ordre de recherche	Ordre de recherche	Ordre	Ordre de recherche	Prise de poste prédictive à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge
Prise en charge des bulletins de recherche	Vale	AC	Prise en charge	Prise de poste prédictive à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge
Recouvrement	Recouvrement et la gestion temporaire	AC	Recouvrement et la gestion temporaire	Prise de poste prédictive à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge
Remboursement	Remboursement et la gestion temporaire	Ordre/AC	Remboursement et la gestion temporaire	Prise de poste prédictive à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge
Prise en charge	Prise en charge	Ordre	Prise en charge	Prise de poste prédictive à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge
Enregistrement des écritures au comptage	Enregistrement	AC	Enregistrement à la bonne période	Prise de poste prédictive à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge
Prise en charge	Prise en charge	AC	Prise en charge	Prise de poste prédictive à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge
Enregistrement	Mise en œuvre des procédures	AC	Enregistrement	Prise de poste prédictive à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge
Comptabilisation des provisions	Validation comparable des opérations et estimations	AC	Comptabilisation des provisions	Prise de poste prédictive à la bonne période et exactitude	Prise de poste prédictive et la mise en œuvre des normes	Prise en charge



Cartographie des risques - 2013 - Parc National des Pyrénées

Cycle et processus régulatifs	Procédures et pratiques	Actes et comportements	Risques identifiés	Organisation	Impact		Observations
					Impact sur les actes et comportements régulaires	Impact sur la formation et l'identification des acteurs	
V - CYCLE TRÉSORERIE ET DETTE							
	Taux de couplage	En-tête	AC	Tendé	Risque de déstabilisation du fonctionnement régulier et de la continuité des activités	Risque de déstabilisation de l'organisation et de la formation des acteurs	
	Encaissement	Encaissement des chèques	AC	Retenue à la banque	Risque de crise d'approvisionnement en fonds et de trésorerie	Risque de déstabilisation de l'organisation et de la formation des acteurs	



Canigraphie des risques - 2013 - Parc National des Pyrénées

Objet et processus comptables	Procédures compliables	Tâches compliables	Nature concrète	Objectif d'appréciation	Objectif d'appréciation	Risque pour lesquels cette action interagit complablement			Trajet	Planification
						Documentaire	Contrat des utilisateurs, partenaires	Émission		
VI - CYCLE ETATS FINANCIERS ANNUELS										
	Institution des règles	Prise de fonctions du régisseur	AC	Présentation et mise à disposition						
	Reception des opérations	Intégration recevable	AC	Vérité						
	Reception des opérations	Intégration complète	AC	Rattachement à la bilan optimisé						
	Microption des opérations	Vérification	AC	Vérité						
	Arrêté infra-anuel	Traitement de la balance	AC	Information						
	Arrêté annuel	Traitement de la balance	AC	Rattachement à la banque préfectorale						

Coloré tableau au modélisé

Orange moyen

Jaune fort ou très fort

Axes et priorités stratégiques	Thèmes	Risques identifiés	Actions nécessaires à la réalisation de l'objectif stratégique	Organisé		Actions exécutives	Date de fin	Etat du processus
				Réalisé	En cours			
PROCESSES TRANSVERSE ORGANISATIONNEL								
PROCESSES FINANCIERS ORGANISATIONNEL	Objectif : Assurer la fluidité et la circulation de l'information financière et immobilière pour assurer l'exercice comptable et établir des fiches de synthèse sur les opérations de fin d'exercice.	Nan respect des dates limites et certitudes fournies par l'agent comptable et établissement des fiches de synthèse au début du quatrième trimestre la note relative au calendrier et aux modalités de fin d'exercice.	Identifier les risques dans l'organisation fonctionnelle.	X	X	Secrétaire Général/AC	Début 2013	Fin 2013
						Secrétaire Général/AC	Début 2013	Fin 2013
						AC	Début 2013	Fin 2013
						AC	Septembre 2013	En cours
							Octobre 2013	En cours

Plan d'actions - Parc National des Pyrénées

Cycles et processus comptables	Objectifs	Risques identifiés	Action nécessaire à la réalisation de l'objectif de qualité comptable	Organiser	Documenter	Tracer	Vérités concernes	Véhérance	Date	Etat d'avancement des actions	Debut précédent
L-CYCLE IMMOBILISATIONS ET STOCKS											

Cycles et processus non pliables	Objectifs	Risques identifiés	Actions nécessaires à la réalisation de l'objectif de qualité visé par le	Organiser	Documenter	Tracer	Actions concernées	échéance	Date de début	Date d'avancement des actions
									Date d'échéance	Date d'avancement
II - CYCLE ENGAGEMENTS ET PROVISIONS										
			Rapprocher les outils de suivi avec le logiciel de gestion financière et comptable STREP@NET		X				Secrétaire Général/AC	Début 2013
			Absence de recensement des engagements donnés et de leur contreévaluation - Absence de documentation sur les engagements hors bilan							Fin 2014
	Objectif 2: Garantir l'exhaustivité des engagements donnés et reçus par le Parc National des Pyrénées		Établir et diffuser une fiche de procédure sur les engagements hors bilan			X			AC	Début 2013
										Fin 2013
										Fait

Cycle et processus concernés	Objectifs	Risques identifiés	Actions nécessaires à la réalisation de l'objectif (réalisabilité)	Organiser Documenter Traquer Aéroter, émettre des alertes			échéance	Date	Date	échéance	
				échéance	Date	échéance					
III - CYCLE CHARGES											
			Respecter les éléments du plan de contrôle hiérarchisé de la dépense en matière de contrainte à suivre et tenir le plan de contrôle hiérarchisé en fonction des résultats des contrôles	X		X		AC	Début 2013	Fin 2013	Fin 2013
		Objetif 3 : Garantir une bonne gestion des remboursements	Recueillir et archiver des pièces : Carence au sein de l'insti fluidi - Absence de documentation sur les règles d'attribution et d'application des documents remboursables et des procédures justificatives	X	X	X		AC	Début 2013	Fin 2013	Fin 2013
RENUMERATIONS			Mener une réflexion sur les procédures de dématérialisation en partenariat avec les autres établissements	X	X	X		AC	Début 2013	Fin 2013	Fin 2013

Objectifs	Risques identifiés	Actions nécessaires à la mise en œuvre du plan stratégique						Date limite	Date d'échéancier
		Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3	Objectif 4	Objectif 5	Objectif 6		
IV - CYCLE PRODUITS									
NON EXCLUSIFS	Objectif 4 : Gagner une bonne compréhension des marchés Objectif 5 : Assurer une bonne compréhension des marchés	Constituer les actions liées à la mise en œuvre des méthodes de vente conseil et offrir une offre de production sur le principe des offres conseillées Assurer une bonne compréhension des marchés	Améliorer la compréhension des marchés Assurer une bonne compréhension des marchés	Améliorer la compréhension des marchés Assurer une bonne compréhension des marchés	Améliorer la compréhension des marchés Assurer une bonne compréhension des marchés	Améliorer la compréhension des marchés Assurer une bonne compréhension des marchés	Améliorer la compréhension des marchés Assurer une bonne compréhension des marchés	Début 2013 Fin 2013 Début 2013 Fin 2013 Début 2013 Fin 2013 Début 2013 Fin 2013	Fin 2013 Fin 2013 Fin 2013 Fin 2013 Fin 2013 Fin 2013 Fin 2013 Fin 2013

Cycles et processus comptables	Objectifs	Risques identifiés	ACTIONS nécessaires à la réalisation de l'objectif de qualité comptable	Organiser Documenter	Tracer	Acteurs concernés	échéance	Date	état d'avancement des actions	début/fin visionnaire
V - CYCLE TRÉSORERIE ET DETTE										

Objectifs et missions complémentaires	Objectifs	Risques identifiés	Activités d'interventions et la réalisation de l'obligation de qualité comptable						Date début	Date fin	Statut d'avancement des actions
			Développer	Développer	Développer	Améliorer	Améliorer	Améliorer			
VI - CYCLE ETATS FINANCIERS ANNUELS											
		Absence de contrôle sur place des règles – périodicité de contrôle non réguliers programmées dans un plan de contrôle	X		X	AC	2012	2014	En cours		
		Garantir une bonne gestion des règles – envoi dans le suivis des actions correctes suite à la formation et sensibilisation à l'ensemble des règles aux événements événementiels constants	X			Secrétaire Général/AC	Début 2013	Fin 2013	En cours		
		Organisation - former et sensibiliser les régisseurs – élaborer un plan de contrôle				AC	Début 2013	Fin 2013	A faire		